



# L'ECHO DES LANCIERS

## LE MOT DU MAIRE

La loi NOTRe (Nouvelle organisation des territoires de la République) adoptée le 16 juillet par le Parlement concerne au premier chef notre territoire.

En 2017, les communautés de communes devront être d'une taille minimale de 15 000 habitants, contre 5 000 habitants aujourd'hui, sauf exceptions dans les régions à faible densité démographique comme c'est le cas dans le bocage bourbonnais. Après calculs savants on évaluait le seuil applicable à notre Communauté de communes à un peu plus de 9000 habitants.

Les communautés de communes seront obligatoirement chargées de la collecte et du traitement des déchets, de la promotion touristique, des aires d'accueil des gens du voyage, et, à partir de 2020, de l'eau et de l'assainissement. Les communes voient donc leurs compétences encore réduites (jusqu'à leur disparition ?).

Comptant environ 8000 habitants, la Communauté de communes en bocage bourbonnais devra donc évoluer pour respecter les nouveaux seuils et les nouvelles compétences, et fusionner avec une ou plusieurs inter-communalités voisines. La décision devra être prise avant la fin de l'année pour préparer en 2016 sa mise en place effective au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

J'invite tous les habitants de Franchesse à s'intéresser aux réformes à venir qui posent la question de la survie des petites communes rurales et de la démocratie de proximité.

La commune n'est-elle pas le dernier lieu où chacun peut encore débattre sereinement de l'organisation de son territoire et privilégier toujours l'intérêt général sur les intérêts particuliers ?

Gérard Vernis

---

## ETAT CIVIL

---

Selon l'Insee, la **population de Franchesse** était de 466 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015, soit 7 de plus qu'au début 2014.

### Naissances :

- 14 avril 2015 : Yanis Diat, fils de Carine et Sébastien Diat, domiciliés à la Rougeasse.
- 3 juillet 2015 : Marie Capcarrère, fille de Christelle et Arnaud Capcarrère, domiciliés route de Limoise.
- 7 juillet 2015 : Manon Demaison, fille de Fabrice Demaison et Eva Lalaut, domiciliés rue du 19 mars.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

### Décès :

- 24 décembre 2014 : Catharina Mechelina Elisabeth Maria Burdorf, née Scheerder, domiciliée à « la Cornarderie ».
- 8 juin 2015 : Anne-Marie Gasson, née Jolly, domiciliée « le Grand Domaine », jusqu'à son entrée en maison de retraite à Bourbon l'Archambault.
- 15 juillet 2015 : Michèle Lavignon, née Thévenin, domiciliée 8, rue du 19 mars 1962.

Nos plus sincères condoléances aux familles.

---

## LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

---

### AFN

Les Anciens combattants d'Afrique du Nord – Algérie-Maroc-Tunisie organisent, avec la municipalité, les commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Président : M. Guy Nicolas. Tél. : 04 70 46 63 66.

Vice-Président : René Archambault.

Trésorier : Robert Dard - Trésorier Adjoint : René Cancre.

Secrétaire : Jean-Claude Jacquet - Secrétaire adjoint : André Nicolas.

### AMICALE LAÏQUE

L'Amicale laïque englobe un groupe crochet et autres travaux d'aiguilles (Initiation crochet et broderie tous les lundis, de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque, Place de la Poste), un club informatique (mardi de 15h00 à 17h00 et de 17h00 à 19h00 et mercredi de 15h00 à 17h00 et de 17h00 à 19h00). Elle organise le carnaval de l'école maternelle, un loto-rifles, une brocante et un marché de l'Avent. Cette année, elle organise un voyage en Alsace, du 4 au 6 décembre (voir affiche page centrale).

Présidente : Françoise Guillemot. Tél : 06 81 98 44 43.

Vice-présidente : Carine Diat –

Secrétaire : Sarah Dorlencourt - Secrétaire adjointe : Sandrine Bernard –

Trésorier : Jean-Claude Jego - Trésorière adjointe : Jocelyne Semet.

### ASSOCIATION LAÏQUE DES AMIS DE PIERRE BRIZON

L'Association laïque des amis de Pierre Brizon et des monuments pacifistes et républicains de l'Allier honore, chaque 24 juin, la mémoire de Pierre Brizon. (Pierre Brizon et seulement deux de ses collègues députés socialistes ont refusé de voter les crédits de guerre à partir du 24 juin 1916).

Président : M. Olivier Mathieu. Tél. : 06 08 72 58 14.  
Web : <http://www.brizon.org/>

### CAP AU VILLAGE

CAP (Chantier d'art populaire) au Village anime des concerts et des stages de musique traditionnelle.

Présidente : Mme Josiane Pierret.

Directeur artistique : Patrick Bouffard.

Contact : 04 70 66 59 54 ou 06 07 27 69 38.

### CLUB DES LANCIERS

Le Club des Lanciers propose aux personnes retraitées des rencontres et diverses animations : concours de belote, rifles ...

Après-midis récréatifs tous les 15 jours, le mercredi à la salle polyvalente : 5 et 19 août, ...

Présidente : Thérèse Thuard. Tél : 04 70 66 26 84.

Co-présidente : Madeleine Dard.

Secrétaire : Sylviane Meunier - Secrétaire adjointe : Isabelle Désurier.

Trésorière : Monique Verdier - Trésorière adjointe : Paulette Désurier.

### COMITE DES FETES

Le Comité des fêtes prépare plusieurs animations dans l'année : concours de pétanque, soirées dansantes, randonnée, foire ... et surtout la fête patronale qui anime le village pendant 4 jours. Elle a toujours lieu le 1<sup>er</sup> weekend du mois d'août.

Président : Aurélien Desternes - Tél. : 04 70 66 59 32 ou 06 12 39 14 96.

Vice Présidente : Pierrette Popy - Secrétaire : Sylvain Lohbrunner.

Trésorier : Didier Popy – Trésorière adjointe : Sylviane Meunier.

### NIGHT MUSIQUE

Night Musique anime des soirées musicales et pourquoi pas les vôtres.

Président : M. Michel Raynaud.  
Tél. : 04 70 66 29 60 ou 06 16 14 31 09.

### SONIC LADYLAND

Association organisatrice de la Nuit des Fers de Lance (animation musicale annuelle du 31 octobre), en alternance avec CAP au Village.

Siège social : 1 faubourg de la Madeleine.

Président : Fred Pierret - Tél : 07 86 05 60 49.

Trésorier : Uriel Vernis.

## BUDGET COMMUNAL 2015

Le 14 avril 2015, le Conseil municipal adoptait à l'unanimité le **budget primitif** de l'exercice 2015, soit :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Charges à caractère général	97 550
Charges de personnel et frais assimilés	161 100
Atténuations de produits	34 250
Autres charges de gestion courante	103 400
Charges financières	1 100
Charges exceptionnelles	100
Dépenses imprévues	31 694
Virement à la section d'investissement	39 583
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>468 777</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes assimilés	15 976
Subventions d'équipement versées	22 192
Immobilisations corporelles	7 488
Immobilisations en cours	10 436
Dépenses imprévues	1 806
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>57 898</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Atténuations de charges	1 000
Produits des services, domaine et ventes diverses	25 877
Impôts et taxes	187 327
Dotations, subventions et participations	124 256
Autres produits de gestion courante	15 000
Excédent de fonctionnement reporté	115 317
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>468 777</b>

<b>Recettes d'investissement</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Virement de la section de fonctionnement	39 583
Dotations, fonds divers et réserves	956
Subventions d'investissement reçues	14 592
Emprunts et dettes assimilés	2 400
Excédent d'investissement reporté	367
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>57 898</b>

Les subventions versées dans le cadre du vote du budget sont les suivantes :

Subventions	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
<b>Organismes de regroupement</b>		<b>64 993,25</b>
Contribution communale	A.T.D.A.	442,32
Contribution communale	ASSOC. DES MAIRES DE L'ALLIER	188,93
Contribution communale	COMMUNE BOURBON L'ARCHAMBAULT	305,00
Contribution communale	F.D.M.R. 03	107,00
Contribution communale	S.D.E. 03	17 936,00
Contribution communale	COLLEGE BOURBON L'ARCHAMBAULT	1 245,00
Contribution communale	S.I. VOIRIE	44 769,00
<b>Subventions aux associations</b>		<b>7193,56</b>
Subvention communale	AMICALE DONNEURS DE SANG	255,00
Subvention communale	AMICALE LAQUE	525,00
Subvention communale	ANIM TEMPS LIBRE	525,00
Subvention communale	ASSOC. DES AMIS DE P. BRIZON	200,00
Subvention communale	ASSOC. EMPLOI FORMATION NORD BOCAGE	300,00
Subvention communale	ASSOC. EPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE B	233,00
Subvention communale	CENTRE SOCIAL ADEQUAT	605,80
Cotisation communale	CENTRE SOCIAL RURAL	1468,80
Subvention communale	CLUB DES LANCIERS	450,00
Subvention communale	COMITE DES FETES	1700,00
Subvention communale	COOPERATIVE SCOLAIRE FRANCHESSE	365,00
Subvention communale	FREDON AUVERGNE	120,00
Subvention communale	L'ALLIER A LIVRE OUVERT	63,84
Subvention communale	SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	382,12

---

## EMPLOI- FORMATION

---

### SE FORMER A DISTANCE

Afin de développer la Formation ouverte et à distance (FOAD) en Auvergne, la Région vient de lancer un nouveau site : [www.seformeradistance.auvergne.fr](http://www.seformeradistance.auvergne.fr).

Renseignements : Conseil régional d'Auvergne  
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706 - 63050  
Clermont-Ferrand Cedex 2- Tél. : 04 73 31 85 85 –  
Fax : 04 73 36 73 45

### BOURSE D'ETUDES

La Région Auvergne accompagne les étudiants en formation sanitaire et sociale avec la bourse régionale d'études. Elle a mis en place un site où vous avez la possibilité de connaître vos droits en faisant une simulation et également de saisir votre demande en ligne : <https://bfss.cr-auvergne.fr/sub/login-tiers.sub>  
Infos pratiques : 04 73 31 86 06

### ECHANGE DE SERVICES

#### ET DE SAVOIR-FAIRE :

#### RESEAU DES « PARTAGE' HEURES »

Ce projet, mis en place par un collectif d'habitants et soutenu par la Centre social Adéquat, est construit sur une idée d'échange, toutes les personnes constituant le réseau des « Partage'Heures » seront à la fois « Donne' Heures » quand ils donneront de leur temps et « Demande'Heures » quand ils en recevront. A vous d'établir vos besoins et vos compétences, ce que vous pouvez donner et recevoir. Une phase d'expérimentation va se dérouler durant l'été 2015 et le démarrage officiel de ce réseau aura lieu le 18 septembre à 18h30. Renseignements auprès du centre social Adéquat au 04 70 67 12 63 ou 07 60 46 40 32 –  
[adequat4@wanadoo.fr](mailto:adequat4@wanadoo.fr).

---

### HALTE GARDERIE

#### « LES CHT'ITES CANAILLES »

La halte-garderie est présente à Franchesse, salle polyvalente, tous les mercredis de 9h00 à 12h00 et un mardi sur deux de 13h45 à 18h30.

Congés d'été du 1<sup>er</sup> au 24 août inclus.

Elle accueille les enfants de 3 mois à 7 ans.

Adhésion à l'association : 3 €.

Pour bénéficier des services de la halte-garderie itinérante :

+ 7 € à l'année pour les familles habitant les communes adhérentes au projet ce qui est le cas de Franchesse,

+ 12 € à l'année pour les familles habitant les communes non adhérentes au projet.

Le tarif de l'heure de garde est fixé par la Caf en fonction des revenus des parents sauf pour les enfants de plus de 6 ans qui payent tous le tarif unique de 1,30 € l'heure.

Renseignements au 06 61 34 12 35.

### CONGES ETE 2015 DU RAM

#### (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)

Le RAM Les Ch'tites Canailles est fermé pour congés annuels du 2 au 24 août 2015.

Les animations et les permanences auront lieu du 28 au 31 juillet 2015. Tél. : 06 61 34 12 35.

### CLUB ADOS

De nombreux jeunes profitent d'un moment de libre pour investir le parc de la mairie et se divertir grâce aux toutes **nouvelles installations** qui leur sont destinées : panier de basket, but et filet multi jeux.

Cette année, de nouveaux jeunes ont rejoint le groupe d'ados qui profitent d'une sortie mensuelle encadrée par Isabelle Desurier-Lafleurriel et quelques parents. Ils ont ainsi pu aller à la piscine à Saint Victor, au cinéma à Moulins, s'initier à l'accrobranche ou pêcher à Limoise...

Pas d'animation en été. Toute personne intéressée, entre 9 et 15 ans, est la bienvenue. Renseignements auprès d'Isabelle Desurier. **Reprise des rencontres** et réunion d'informations en septembre.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Une **fiche pratique** est à votre disposition en mairie. Vous y trouverez les informations essentielles sur la commune.

## BIBLIOTHEQUE

La commune possède un **fonds de livres** auquel s'ajoutent des ouvrages de la bibliothèque départementale de prêt. Les tournées du bibliobus de la médiathèque permettent un renouvellement des livres deux ou trois fois par an.

Le prêt est entièrement **gratuit**. Un grand parking, situé juste devant, rend l'accès facile.

Place de la Poste

Tél. : 04 70 66 72 29.

Horaires : mercredi de 15h00 à 17h00.

## COLLECTE ET RECYCLAGE

Les **piles et petites batteries** usagées peuvent être rapportées en mairie. La collecte et le recyclage des piles et accumulateurs sont assurés par la société Corepile : [www.corepile.fr](http://www.corepile.fr) - Tél : 0 820 802 820 (0,12cts/min) ou 01 56 90 30 90 les lundis de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## HORAIRES DE LA TRESORERIE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la Trésorerie de **Bourbon l'Archambault**, 8, boulevard des Solins, est ouverte au public de 13h30 à 16h00 le lundi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00 du mardi au jeudi et de 8h30 à 12h00 le vendredi. Tel : 04 70 67 03 08.

## COMMUNAUTE DE BRIGADES DE BOURBON L'ARCHAMBAULT- LURCY-LEVIS

La gendarmerie œuvre quotidiennement aux fins de limiter la délinquance en général :

- dans le cadre de la police de la route face aux comportements générateurs d'accidents (vitesse conduite sous alcoolémie et/ou stupéfiants) ;
- dans le cadre de la lutte contre la criminalité, face aux atteintes aux personnes (violences, etc...) et aux biens (cambriolages et dégradations).

Ce travail ne peut se faire sans la **participation active de la population**. Appeler la gendarmerie en cas de présence de personne suspecte (démarcheurs, rôdeurs...) en tout lieu et à n'importe quelle heure. Relever le type des véhicules non connus, avec la

couleur et l'immatriculation, ainsi que le signalement du ou des occupants. **La gendarmerie est à l'écoute** au 04 70 67 00 55.

## MONTEE EN DEBIT ADSL

La montée en débit est **effective** depuis le 11 février 2015 à Franchesse. Pour savoir si votre ligne est éligible et comment bénéficier des offres de montée en débit, voir le site [www.auvergneshautdebit.fr](http://www.auvergneshautdebit.fr).

**Pour en bénéficier**, il faut contacter son fournisseur d'accès Internet (Orange, par exemple) pour changer de contrat, ce qui n'implique pas forcément une augmentation de **prix** et même au contraire, selon le contrat choisi, une économie est possible.

Pour tester la **vitesse de connexion** internet de votre ligne, voir le site Degrouptest ([www.degrouptest.com](http://www.degrouptest.com)) ou 60 millions de consommateurs ([www.60millions-mag.com/outils/testeur\\_de\\_connexion](http://www.60millions-mag.com/outils/testeur_de_connexion)).

## EXPOSITION

Michel Mazzoni, artiste franchessois, expose en ce moment et jusqu'au 27 septembre 2015 à Souvigny, avec de nombreux artistes, artisans et musiciens dans le cadre de l'édition 2015 des bancs poèmes (Site : [www.michelmazzoni.fr](http://www.michelmazzoni.fr)).

## COVOITURAGE SPONTANE



Le covoiturage spontané, ou auto-stop sécurisé, est né de l'idée d'aller où l'on veut, quand on veut, à moindre coût et à l'aide d'un dispositif sécurisé. L'objectif est de casser la mauvaise image de l'auto-stop pour rendre cette pratique accessible au plus grand nombre.

L'auto-stop organisé permet de :

- partager vos trajets et faire des rencontres,
- répondre au besoin de mobilité même si on n'a pas de voiture,
- covoiturer et ainsi réduire nos émissions de CO<sub>2</sub>,
- aller où on veut quand on veut à moindre coût,
- sécuriser l'auto-stop jugé dangereux.

Ainsi, l'association Covoiturage spontané (en partenariat avec le Conseil départemental), implante des **panneaux Arrêt Stop Pouce** le long des routes par exemple à Limoise en direction de Moulins, ou à Lurcy-Lévis en face de la gendarmerie... Les usagers bénéficient également d'un kit auto-stoppeur /

conducteur comprenant un brassard fluorescent, un marqueur, une pancarte et des autocollants pour les voitures. Le kit est offert à chaque nouvel inscrit.

### Comment ça marche ?

L'idée consiste à identifier les auto-stoppeurs avec leur pancarte Stop Pouce (ou à proximité d'un panneau Arrêt Stop Pouce) et les conducteurs par un autocollant Stop Pouce sur leur voiture. L'inscription dans le réseau est gratuite et peut se faire en ligne sur [www.covoiturage-spontane.fr](http://www.covoiturage-spontane.fr). C'est facile et gratuit !

Siège Social : Centre Social, 1 boulevard Gambetta, 03320 Lurcy-Lévis.

Renseignements : [www.covoiturage-spontane.fr](http://www.covoiturage-spontane.fr) ou auprès de Rosine au 06 52 33 25 17 tous les matins et le lundi toute la journée.

### AMBROISIE : UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE

L'ARS (Agence régionale de santé) s'inquiète de la progression de l'ambroisie, source d'allergie, sur notre territoire. Elle a récemment sollicité des référents dans chaque commune pour repérer l'ambroisie et alerter les propriétaires.

Renseignements sur le site [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info).

Au moment de sa floraison, l'ambroisie libère du pollen qui peut être responsable de réactions allergiques multiples. Pour lutter contre la prolifération de cette plante, la Fredon Auvergne et l'ARS ont formé des référents dans chaque commune.

Renseignements : Fredon Auvergne - Site de Marmilhat - 83 avenue de l'Europe - 63370 Lempdes - Téléphone : 04 73 42 14 63 - Fax : 04 73 42 16 61 - Mail : [contact@fredon-auvergne.fr](mailto:contact@fredon-auvergne.fr).

Les **référents locaux** sont, à Franchesse, Sylvine Hamel et Pierrette Popy.



### EXPOSITION SUR LA « GRANDE GUERRE » AU MUSEE DE SOUVIGNY

Le musée de Souvigny propose une exposition consacrée à la Grande Guerre jusqu'au 22 novembre 2015. Pour cette nouvelle saison, l'exposition « 1915 : une guerre juste ? » s'articule autour de l'image et présente au visiteur une scénographie haute en couleurs.

### OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Créé en mai 2013, l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes de l'Allier est le deuxième en France à être porté par un département.

Que vous soyez adulte, adolescent ou enfant, victime, témoin ou professionnel, afin de connaître les numéros à appeler, les personnes à contacter, le rôle de l'observatoire, rendez-vous sur le site du Conseil départemental de l'Allier ([www.allier.fr/3731-observatoire-des-violences-faites-aux-femmes.htm](http://www.allier.fr/3731-observatoire-des-violences-faites-aux-femmes.htm)).

Responsable : Marie-Jo Fillère - Tél. : 04 70 34 15 16.  
Animatrice : Fanny Lecomte - Tél. : 04 70 34 16 79.  
[obs.violences.femmes@cg03.fr](mailto:obs.violences.femmes@cg03.fr)

### LE DEFENSEUR DES DROITS DANS L'ALLIER - [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

- Si vous vous estimez lésé(e) par le **fonctionnement d'une administration ou d'un service public** :

Vous avez des difficultés avec un service public et vos démarches pour faire valoir vos droits n'ont pas abouti (CAF, CPAM, RSI, Pôle emploi, hôpitaux publics, ministères, préfectures, mairies, conseils généraux et régionaux...).

Vos démarches préalables auprès de ces services pour résoudre ce litige ont échoué.

- Si vous considérez que les **droits d'un enfant ou d'un adolescent** ne sont pas respectés ou qu'une situation met en cause l'intérêt supérieur d'un mineur :

Vous constatez que les mineurs sont privés de leurs droits (comme leur droit à vivre en famille, leur droit à l'éducation, à la santé et au bien-être ou à la protection contre toutes formes de violence,...) ou que leur intérêt supérieur n'est pas respecté.

- Si vous êtes témoin ou victime d'une **discrimination** :

Vous pensez être victime d'une différence de traitement, à l'embauche, au travail, pour l'accès à un logement, à un lieu public, à des services, pour des motifs interdits par la loi comme votre origine, votre handicap, votre sexe, votre âge, votre orientation sexuelle, ...

- Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un **comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité**.

Dans ces cas, les délégués ne pourront pas traiter localement vos demandes mais vous aideront à saisir les services centraux du Défenseur des droits.

**Contactez directement et gratuitement un délégué,** ou en vous rendant sur le lieu de la permanence ou en en prenant rendez-vous par téléphone le jour de la permanence. Ces permanences ont lieu deux demi-journées par semaine.

Tous les délégués sont compétents pour traiter l'ensemble des missions confiées par la loi au défenseur des Droits.

### **1. Christian Desbordes :**

[christian.desbordes@defenseurdesdroits.fr](mailto:christian.desbordes@defenseurdesdroits.fr)

A **Moulins** (Préfecture de l'Allier), le mercredi (9h30-12h30 et 14h30-16h00), sauf le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

Téléphone : 04 70 48 30 24.

A **Vichy** (Sous préfecture) le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 70 30 13 50.

Au **Centre pénitentiaire** de Moulins Yzeure (sur demande).

### **2. Bruno Carciofi :**

[bruno.carciofi@defenseurdesdroits.fr](mailto:bruno.carciofi@defenseurdesdroits.fr).

A **Montluçon** (sous-Préfecture), chaque lundi après-midi. Téléphone : 04 70 02 25 00.

Chaque lundi matin à la Maison de la justice et du droit - Centre social avenue de Fontbouillant. Téléphone: 04 70 64 75 95.

A la maison d'arrêt de Montluçon (sur demande).

### **3. Pascal Baudelot :**

[pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr](mailto:pascal.baudelot@defenseurdesdroits.fr)

A Vichy (sous-préfecture), le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.

Téléphone : 04 70 30 13 50.

A **Moulins** (préfecture de l'Allier), le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.

Téléphone : 04 70 48 30 24.

A la mairie de **Lignerolles** le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois.

Téléphone : 04 70 51 51 05.

---

## **SITE INTERNET DE FRANCHESSE**

### **Statistiques du site pour les années 2013 et 2014**

2013 : 9 315 visiteurs et 80 751 pages vues

2014 : 17 873 visiteurs et 127 719 pages vues

### **Comment passer une petite annonce sur le site**

Vous avez un besoin particulier, vous souhaitez proposer vos services, une location, vous êtes demandeur d'emploi, vous désirez vendre, donner, échanger un objet, vous avez perdu ou trouvé un animal de compagnie, vous recherchez un covoiturage, organisez un stage, participez à une expo....

La commune de Franchesse, par l'intermédiaire de son site internet, met à la disposition de ses habitants un service gratuit de petites annonces.

A vous de profiter de ce service de proximité et d'entraide :

– en nous envoyant directement un email : [administrateur-site-franchesse@orange.fr](mailto:administrateur-site-franchesse@orange.fr),  
– en déposant en mairie les annonces ou offres sur « papier ». Prévoir une photo, un texte de présentation succincte et les coordonnées pour vous joindre.

Vous pouvez à tout moment modifier ou annuler votre annonce en nous contactant par email : [administrateur-site-franchesse@orange.fr](mailto:administrateur-site-franchesse@orange.fr). Vous pouvez également demander le prolongement de l'annonce.

### **Vous pouvez participer à l'animation du site**

En nous communiquant des photos, dessins, cartes postales... ou tout autre document sur Franchesse. Vous pouvez aussi nous faire part de vos besoins, suggestions, idées de nouvelles rubriques... En vous adressant à la mairie [mairie-franchesse@pays-allier.com](mailto:mairie-franchesse@pays-allier.com) ou directement sur l'adresse du site : [administrateur-site-franchesse@orange.fr](mailto:administrateur-site-franchesse@orange.fr)

*Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :*

- André Despret,
- Isabelle Désurier-Lafleurriel,
- Carole Jasniewicz,
- Vincent Lecocq,
- Gérard Vernis,
- Isabelle Ville.

## MESURES DE VITESSE EFFECTUEES DANS LE BOURG

### Synthèse des mesures effectuées devant l'école du 10 au 16 décembre 2014

#### Sens 1 : Bourbon vers Limoise - Vitesse limitée à 50 km/h pour tous les véhicules

Nombre de véhicules sur la période : 5 446 (5 142 véhicules légers et 304 poids lourds)

Débit moyen de jour (de 6h00 à 22h00) : 699 véhicules légers (VL) + 40 poids lourds (PL)

Débit moyen de nuit (de 22h00 à 6h00) : 35 VL + 4 PL

Débit moyen jours ouvrés : 765 VL et 56 PL

Débit moyen jours fériés : 599 VL et 13 PL

Vitesse (km/h)	VL	PL
Vitesse moyenne de jour	33	29
Vitesse moyenne de nuit	39	45
Nbre excès de vitesse	107	17
85 % des usagers roulent	à moins de 44 km/h	à moins de 42 km/h
50 % des usagers roulent	à moins de 35 km/h	à moins de 34 km/h
15 % des usagers roulent	à moins de 22 km/h	à moins de 14 km/h

#### Sens 2 : Limoise vers Bourbon - Vitesse limitée à 50 km/h pour tous les véhicules

Nbre de véhicules sur la période : 5 564 (5 252 véhicules légers et 312 poids lourds)

Débit moyen de jour (de 6h00 à 22h00) : 725 véhicules légers (VL) + 42 poids lourds (PL)

Débit moyen de nuit (de 22h00 à 6h00) : 26 VL + 2 PL

Débit moyen jours ouvrés : 788 VL et 58 PL

Débit moyen jours fériés : 560 VL et 12 PL

Vitesse (km/h)	VL	PL
Vitesse moyenne de jour	36	32
Vitesse moyenne de nuit	42	42
Nbre excès de vitesse	264	19
85% des usagers roulent	à moins de 47 km/h	à moins de 46 km/h
50% des usagers roulent	à moins de 37 km/h	à moins de 35 km/h
15% des usagers roulent	à moins de 30 km/h	à moins de 18 km/h

### VITESSE JOURNALIERE (DETAIL)

#### Sens 1 : Bourbon vers Limoise

Km/h	de 0 à 30	de 30 à 40	de 40 à 50	de 50 à 60	de 60 à 70	de 70 à 80	de 80 à 110	Total
Mercredi 10 décembre	173 VL 16 PL	422 VL 33 PL	185 VL 3 PL	11 VL 3 PL	0 VL 1 PL*			<b>791 VL</b> <b>56 PL</b>
Jeudi 11 décembre	181 VL 18 PL	420 VL 30 PL	152 VL 10 PL	17 VL 0 PL	1 VL* 1 PL*			<b>771 VL</b> <b>59 PL</b>
Vendredi 12 décembre	151 VL 13 PL	451 VL 23 PL	197 VL 5 PL	17 VL 3 PL	1 VL* 0 PL			<b>817 VL</b> <b>44 PL</b>
Samedi 13 décembre	111 VL 1 PL	424 VL 6 PL	158 VL 3 PL	18 VL 2 PL	3 VL 0 PL		<b>de 90 à 110</b> 1 VL	<b>715 VL</b> <b>12 PL</b>
Dimanche 14 décembre	96 VL 3 PL	339 VL 7 PL	154 VL 2 PL	9 VL 1 PL	1 VL 0 PL			<b>599 VL</b> <b>13 PL</b>
Lundi 15 décembre	145 VL 20 PL	378 VL 28 PL	176 VL 9 PL	19 VL 1 PL	0 VL 1 PL*			<b>718 VL</b> <b>59 PL</b>
Mardi 16 décembre	185 VL 25 PL	405 VL 28 PL	132 VL 4 PL	8 VL 3 PL		1 PL	<b>de 80 à 90</b> 1 VL	<b>731 VL</b> <b>61 PL</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 042 VL</b> <b>96 PL</b>	<b>2 839 VL</b> <b>155 PL</b>	<b>1 154 VL</b> <b>36 PL</b>	<b>99 VL</b> <b>13 PL</b>	<b>6 VL</b> <b>3 PL</b>	<b>0 VL</b> <b>1 PL</b>	<b>2 VL</b> <b>0 PL</b>	<b>5 142 VL</b> <b>304 PL</b>

## Sens 2 : Limoise vers Bourbon

Km/h	de 0 à 30	de 30 à 40	de 40 à 50	de 50 à 60	de 60 à 70	de 70 à 80	de 80 à 90	Total
Mercredi 10 décembre	133 VL 25 PL	380 VL 27 PL	260 VL 10 PL	17 VL 5 PL	4 VL 0 PL			<b>794 VL</b> <b>67 PL</b>
Jeudi 11 décembre	135 VL 8 PL	358 VL 34 PL	234 VL 18 PL	33 VL 4 PL	6 VL 0 PL			<b>766 VL</b> <b>64 PL</b>
Vendredi 12 décembre	150 VL 12 PL	424 VL 31 PL	252 VL 12 PL	40 VL 3 PL	6 VL 0 PL			<b>872 VL</b> <b>58 PL</b>
Samedi 13 décembre	79 VL 0 PL	368 VL 5 PL	261 VL 2 PL	39 VL 1 PL	6 VL 0 PL	1 VL 0 PL		<b>754 VL</b> <b>8 PL</b>
Dimanche 14 décembre	53 VL 3 PL	291 VL 7 PL	183 VL 2 PL	30 VL 0 PL	2 VL 0 PL	1 VL* 0 PL		<b>560 VL</b> <b>12 PL</b>
Lundi 15 décembre	92 VL 17 PL	301 VL 21 PL	293 VL 8 PL	40 VL 5 PL	4 VL 0 PL	1 VL 0 PL		<b>731 VL</b> <b>51 PL</b>
Mardi 16 décembre	157 VL 11 PL	366 VL 30 PL	218 VL 10 PL	31 VL 1 PL	3 VL 0 PL			<b>775 VL</b> <b>52 PL</b>
<b>TOTAL</b>	<b>799 VL</b> <b>76 PL</b>	<b>2 488 VL</b> <b>155 PL</b>	<b>1 701 VL</b> <b>62 PL</b>	<b>230 VL</b> <b>19 PL</b>	<b>31 VL</b> <b>0 PL</b>	<b>3 VL</b> <b>0 PL</b>		<b>5 252 VL</b> <b>312 PL</b>

\* Tous ces véhicules ont circulé entre 22h00 et 6h00.

A noter qu'une **limitation de la vitesse à 30 km/h** est prévue prochainement **au niveau de l'école maternelle**.

## RPI FRANCHESSE/SAINT PLAISIR

A la **rentrée prochaine**, les élèves des grandes sections seront répartis entre Saint-Plaisir et Franchesse (respectivement 9 et 6).

Pour la sortie de fin d'année les enfants de l'école maternelle se sont rendus au festival « graines de mai » à Yzeure en matinée et au musée de l'illustration l'après-midi.

Le 19 juin les enfants ont reçu la visite de Patrick Bouffard, Raphaël Maurel et Rémy Villeneuve pour un petit concert improvisé. Des dessins réalisés lors de cet événement seront exposés le 3 octobre... à suivre.

Les manifestations et sorties de l'année se sont achevées le 30 juin à Bourbon pour assister au festival international de Folklore.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

**Crèche communautaire** : Les entreprises ont été désignées après procédure d'appel d'offres pour la construction du projet d'accueil enfance-jeunesse communautaire de **vingt places** et deux d'urgences (crèche et relais assistance maternelle - RAM). Le budget nécessaire est estimé à 876 658 €. La Communauté de communes devrait en financer 20 % par emprunt bancaire et bénéficier de subventions de

l'Etat, du Conseil départemental, de la CAF et de la MSA pour le reste.

**Maison de santé pluridisciplinaire** : Le dispositif régional du *Contrat Auvergne* + permet à notre Communauté de communes de mobiliser des aides d'un montant de 461 934 € qui devraient principalement bénéficier au projet de Pôle de santé territorial.

La Communauté de communes en bocage bourbonnais avec les professionnels de santé du territoire, l'ARS et les communes d'Ygrande, de Bourbon l'Archambault, de Saint Menoux et de **Franchesse** travaillent sur l'élaboration d'un pôle de santé territorial et la création de maisons de santé pluridisciplinaires ou de cabinets de santé pluridisciplinaires labellisés par l'ARS calibrés en fonction du besoin du territoire.

Pour financer ce projet de maisons de santé d'un coût approximatif de 1,5 million d'euros de travaux, des subventions du fonds régional sont sollicitées pour un montant de 450 000 €, dont 75 000 € pour une maison de santé pluridisciplinaire à Franchesse.

**Chantier international de jeunes** : Cette année, les jeunes sont hébergés à Bourbon puis à Saint-Plaisir du 9 au 28 juillet. Ils se consacrent à la remise en état du **balisage des sentiers de randonnée**.

## AVOIR 10 ANS A FRANCHESSE PENDANT LA GRANDE GUERRE

Nous retrouvons les mémoires de M. Robert Desternes qui a déjà fait revivre la période de la déclaration de guerre<sup>1</sup>.

### 1915

« J'ai 10 ans et depuis 1908 nous habitons à Franchesse. Mon père est toujours soldat à Clermont et il vient de temps à autre en permission de 24h, mon parrain est à Nevers et mon oncle Georges dans les Flandres.

Bien avant la déclaration de guerre, j'avais découvert les **activités du bourg** et Franchesse est vraiment très important. Voyez plutôt : quatre maréchaux, Bosquet, Maquet, Cognet et le père Bouille, deux boulangers, Brivet et Jacquet, plusieurs épiceries et marchands divers : Debesson, Lafait, Annette Gaume, Thomas, Jeudy, ce dernier cordonnier, deux sabotiers : Dard et Giraud, plusieurs cafetiers : Trochère, Barathon, Auboiron, Cognet, en un mot, un bourg très vivant.

Tous les 15 jours, il y avait **bal** attirant une nombreuse jeunesse.<sup>2</sup>

A **l'école**, je suis toujours médiocre et dans les derniers, aussi bien avec Mme Virlogeux qu'avec M. Robert. J'aime beaucoup les récréations, le jeu me plaît par-dessus tout, aussi le jeudi est-il le plus beau jour de la semaine.

Je vais souvent à **l'église**, au catéchisme d'abord, car l'an prochain, je dois faire ma première communion et, de plus, mes fonctions d'enfant de chœur m'obligent à rentrer souvent dans cet édifice : tous les dimanches, je vais à la messe et aux vêpres. Lorsque je suis de semaine, je dois aller servir la messe du matin à 7 heures et ceci arrive une fois par mois, c'est chacun son tour : ça c'est moins drôle. Mais pour moi, l'église a un certain charme mystérieux.

Pendant les vacances de Pâques, nous commençons à commettre pas mal de **méfais** avec Bouchasson, Beupère et Bouille : nous cassons un carreau à l'église, finissons d'abattre un mur, déjà bien malade, cassons une paire de sabots, etc...

Parfois à la maison, je vois maman se faire beaucoup de **mauvais sang** et cela me tracasse,

elle doit compter pour assurer notre subsistance car le coût de la vie augmente sans cesse. Elle s'occupe des champs et du pré des Guennetries. Pour cette année, c'est Bouculat, le bistrot, qui nous a coupé le foin, Francis Méténier nous l'a roulé pour l'engranger chez M. Soleil, au Village. Mais que d'ennuis pour ma mère peu habituée à gérer toutes ces choses.

Le curé Soulier nous entraîne à chanter la messe pour remplacer le sacristain Raphaël Peyrethon parti lui aussi à la guerre. Pour nous encourager, il nous donne **quelque sous**, aussi mes fonds particuliers augmentent rapidement. De temps à autre, je prends 20 sous dans ma tirelire et je me gave de sucreries : j'appelle cela « faire la bombe ».

De temps à autre, arrive la triste nouvelle de la **mort d'un soldat** du pays. Un service se fait à l'église remplaçant l'enterrement.

Pendant les vacances, je galope très souvent dans les champs et les prés pour ramasser à manger aux **lapins**, les seuls animaux que nous ayons gardés, la jument et le bourri (l'âne) ont été vendus.

Avec Bouille et Polo Jeudy, nous allons souvent dans le pré des Fossés ou celui de la Poissonnerie. Nous sommes alors des **explorateurs** dans les steppes et les pampas. Au cours de ces randonnées, nos vêtements ne reviennent pas toujours intacts et souvent maculés de boue. Le retour me vaut alors une sérieuse sermonce, parfois même une taloche.

En septembre, nous passons une semaine chez nos cousins à **la Bergerie à Saint-Plaisir**. Nous faisons le chemin à pied en passant par « Margeat ». En suivant le chemin longeant la Bieudre, maman me rappelle les bons moments passés à la pêche « avant la guerre ». A la Bergerie, je retrouve les cousines Lucie 11 ans, Marie 12 ans (donc à peu près de mon âge), Alice, Jeanne, Louise et Ernest. C'est une bonne semaine.

De temps à autre, Dard, notre voisin et propriétaire, vient nous rendre visite. Il a une petite vigne près de son jardin de la route de Bourbon et il m'embauche pour l'aider à la **vendange**, ce qui me plaisait.

Arrivent octobre et la rentrée des classes et de nouveau, c'est un **hiver de guerre** qui s'annonce car la paix ne semble pas proche. Les adversaires se sont retranchés dans une guerre de position et je ne vois guère de possibilité d'en finir : c'est triste ! Mon père est parti dans les Vosges et il ne

<sup>1</sup> Voir l'Echo des Lanciers n° 27 – été 2014.

<sup>2</sup> Au recensement de 1911, la commune comptait 1 161 habitants dont 261 au bourg.

vient plus en permission de 24h. Je m'intéresse au travail de Dard et Giraud qui font des sabots. Dard, qui a 80 ans me raconte des histoires de la guerre de 1870.

J'aime beaucoup quand **maman** me lit une histoire et chaque soir avant de dormir, je parle longuement avec elle. Je suis toujours très inquiet lorsqu'elle est un peu malade.

**Mon père** écrit souvent et je sais tout ce qui lui arrive, il est à Rambervillers dans les Vosges. L'année 1915 s'achève : il fait très froid et les gens plaignent beaucoup les soldats. Beaucoup d'entre eux ont les pieds gelés. Il y a des tués de temps à autre : déjà une quinzaine à Franchesse.

## 1916

**A l'école**, avec M. Virlogeux, je suis à peu près le mouvement, mais toujours loin d'être brillant.

Au mois de mai, je fais ma **première communion** et j'ai pour camarade Jean Hermal qui habite à Marchandière<sup>3</sup>. Mais malheureusement pour la plupart d'entre nous, les pères sont absents. Aussi, un voile de tristesse ternit-il cette journée.

La guerre se poursuit. En cette année 1916, les Allemands tentent un terrible assaut contre **Verdun**, mais ils ne peuvent passer et Verdun reste à la France : c'est une belle victoire, mais quelle terrible bataille !

Mon père est venu une fois en **permission** depuis les Vosges : quelle joie ! Ensuite s'étant blessé à la main, il est hospitalisé à Besançon et c'est dans cette ville que je vais le voir avec **maman**. C'est pour moi un très grand événement : le premier **grand voyage**. Nous partons de Franchesse dans l'après-midi avec une voiture à âne pour prendre le tacot à Bourbon. Il y a une heure d'attente à Moulins. Nous la passons en partie dans le très beau square de la gare. Puis, c'est le départ dans un grand train, le premier que je prends : passage à Montbeugny, Thiel, Dompierre, Digoin et Paray-le-Monial où nous nous arrêtons pendant quatre heures. Encore deux changements dont un à Chagny et à 8h00 du matin nous arrivons à Dijon pour un arrêt de quatre heures que nous passons dans la gare. Nous déjeunons avec les vivres que nous avons apportés. Tous les trains qui passent sont bondés de soldats. Beaucoup de soldats déambulent dans la gare. Il passe même un train de soldats anglais. Le voyage est pénible,

mais pas pour moi qui regarde de tous mes yeux. Que de choses à voir qui restent gravées dans ma mémoire. Le départ de Dijon a lieu à 12h30 et après un arrêt à Auxonne, puis à Dole, nous arrivons à Besançon à 14h30. Mon père vient nous attendre à la gare. Nous restons deux jours à Besançon. Je me souviens particulièrement du Doubs, des trains, de l'horloge astronomique, des forts qui entourent la ville... Puis c'est le retour à Franchesse et la reprise de la vie habituelle.

**L'été** est là : nous travaillons aux foins, au binage des légumes du jardin. Je m'efforce de faire tout ce que je peux. Maman fait souvent de la confection pour améliorer nos ressources. Et puis il faut aller chercher à manger pour les lapins, l'occasion de faire de longues promenades à travers champs. Souvent les frères Desbarres m'accompagnent et nous ne rentrons pas de l'après-midi. Mes oncles sont toujours à la guerre eux aussi : Léon est à Nevers, mon oncle Georges est à la manutention et il est venu passer une permission chez nous : il va sans doute partir pour Salonique. Mon père aussi est venu en permission de 15 jours, puis il a rejoint le dépôt de Clermont d'où il vient parfois en 24h.

A la **rentrée scolaire** d'octobre, je fais d'un coup de nets progrès car brusquement, je prends goût à l'étude. Malheureusement, je tombe malade : une angine suivie d'un abcès. Je reste absent pendant presque deux mois. Aussi, avec un tel retard, je serai repoussé d'un an pour le certificat d'études.

**L'hiver** revient et toujours la guerre. Il est encore arrivé des réfugiés à Franchesse, des femmes et des enfants. Ils logent d'abord dans la salle de danse du café Barathon<sup>4</sup> puis, par la suite, trouvent des logements. Des soldats hospitalisés à Bourbon viennent au café Bouculat<sup>5</sup>. Il y a alors beaucoup de bruit, souvent de la musique malgré l'interdiction car quelques femmes et jeunes filles aiment encore s'amuser. Tout cela crée une certaine animation dans la bourgade.

L'année 1917 s'annonce par un hiver assez rigoureux ... et toujours la guerre ! »

**Robert Desternes**

propos recueillis par André Despret

---

<sup>3</sup> Plus tard, dans les années 50-60, habitant Saint Léopardin d'Augy, Jean Hermal sera titulaire d'une des trois tournées de facteur de Franchesse.

---

<sup>4</sup> Actuellement, maison Moulin, 25 rue des Lanciers.

<sup>5</sup> Vraisemblablement, maison Berthier, 2 rue des Lanciers.

## MORTS POUR LA FRANCE EN 1915

**Claude Forge**, né le 13 mai 1881 à Saint-Léopardin d'Augy. Sergent au 321<sup>e</sup> RI. Décédé le 26 janvier 1915 à l'hôpital temporaire de Villers-Cotterêt (02) des suites de maladie contractée en service. Facteur auxiliaire de 1907 à 1908 à Franchesse, élu au Conseil municipal sous le mandat Brizon, Claude était cultivateur au Painchaud, il avait 34 ans.

**Georges Berthomier**, né le 30 juillet 1882 à Franchesse. Soldat au 321<sup>e</sup> RI. Décédé le 29 janvier 1915 à Montluçon des suites de maladie contractée en service. Elu au conseil municipal de Franchesse sous le mandat Brizon, Georges était cultivateur, il avait 33 ans.

**Jean Page**, né le 1<sup>er</sup> avril 1882 à Franchesse. Soldat au 16<sup>e</sup> RI. Décédé le 1<sup>er</sup> février 1915 à l'hôpital de Montauban (82) des suites de maladie contractée en service. Jean était cultivateur, il avait 33 ans.

**Jean-Baptiste Pailleret**, né le 17 mars 1895 à Franchesse. Soldat au 63<sup>e</sup> RI. Décédé le 13 avril 1915 à l'hôpital temporaire n° 73 de Dijon des suites de maladie contractée en service. Jean-Baptiste était domestique à Franchesse. Il n'avait que 20 ans.

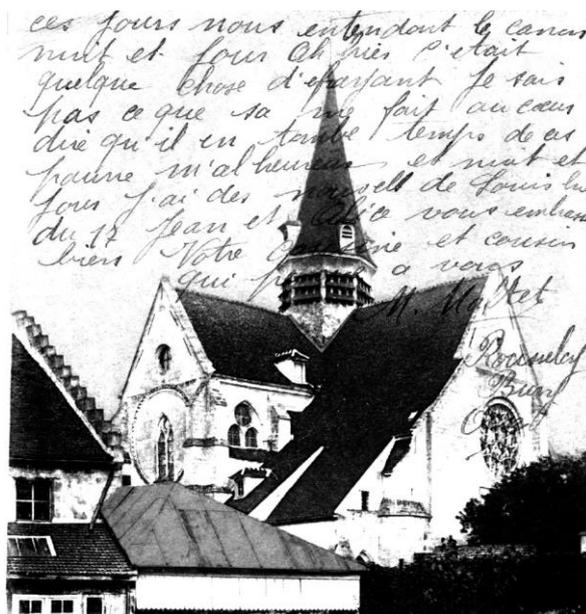
**Jean-Baptiste Pougner**, né le 13 janvier 1889 à Saint-Ennemond. Soldat au 79<sup>e</sup> RI. Décoré de la croix de guerre étoile de bronze « pour son courage et son dévouement ». Tué à l'ennemi le 14 mai 1915 à Neuville-Saint-Vaast (62). Jean-Baptiste était cultivateur aux Barreaux, il avait 26 ans.

**François Deschamps**, né le 18 février 1891 à Franchesse. Sergent-major au 2<sup>e</sup> régiment de zouaves. Tué à l'ennemi le 16 juin 1915 à Moulin-sous-Touvent (60). François était cultivateur, il avait 24 ans.

**Gilbert Marchand**, né le 27 février 1880 à Aubigny. Soldat au 98<sup>e</sup> RI. Tué à l'ennemi au combat des Loges à Beuvraignes (80). Gilbert était cultivateur aux Forges, il avait 35 ans.

**Jean-François Dubouys**, né le 25 juin 1881 à Saint Aubin-Le-Monial. Soldat au 114<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Décédé des suites de blessures de guerre à Suippes (51). Jean-François était cultivateur à Gadodière, il avait 34 ans.

**André Pougner** (frère de Jean-Baptiste), né le 24 février 1895 à Saint-Ennemond. Soldat au 361<sup>e</sup> RI. Tué à l'ennemi à Souain (51). André était cultivateur aux Barreaux. Il n'avait que 20 ans.



*Extrait d'une carte postale écrite pendant la guerre :  
« Ces jours nous entendons le canon nuit et jour. Ah, hier c'était quelque chose d'effrayant, je sais pas ce que ça me fait au cœur, dire qu'il en tombe tant de ces pauvres malheureux, et nuit et jour ... »*

*Recherches effectuées par Alexandre Cornieux, extraites de son blog : [lepetitbourg-bonnais.blogspot.com/](http://lepetitbourg-bonnais.blogspot.com/)*